

Procès-verbal de séance du 21 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Challet, légalement convoqué le 14 juin 2022 en session ordinaire, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Madame Hélène DENIEAULT, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été envoyés et affichés le 14 juin 2022.

Présents : QUERUEL Frédéric, TACHAT Dimitri, LELOURDY Marie-Thérèse, LEGRAND Julien, DORDOIGNE Baptiste et FERMIN Isabelle.

Absents excusés ayant donné procuration :

- LE NINAN Christophe à DENIEAULT Hélène
- LEGAZ Jennifer à DORDOIGNE Baptiste

A été nommé secrétaire : LEGRAND Julien

- **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05/04/2022**

Le procès-verbal, n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité.

- **Avis sur l'extension d'une activité de compostage (Délibération N° 2022-12)**

Suite à l'enquête publique, ouverte du 23 mai au 21 juin 2022, concernant l'extension d'une activité de compostage de déchets (boues de STEP et déchets verts) lieu-dit « Les Monjois » sur la commune de Berchères-Saint-Germain, les conseils municipaux des communes de Berchères-Saint-Germain, Challet et Fresnay-le-Gilmert sont appelés à formuler leur avis sur ce projet.

Après délibération, au vu des différents échanges, des craintes et des motivations de chacun, le Conseil Municipal de Challet émet un avis plutôt défavorable à l'extension de l'activité de compostage.

- **Modification des statuts du SIRPEC (Délibération N° 2022-13)**

Il appartient aux conseils municipaux des communes membres du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique et de ramassage scolaire des Environs de Clévilliers de se prononcer sur les nouveaux statuts qui annulent et remplacent ceux du 6 octobre 2003.

Les modifications visent à préciser la détermination de la contribution des communes membres.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du SIRPEC du 12 mai 2022.

- **Prestation communale pour l'entretien des concessions**

Suite à la demande d'un administré n'habitant pas la commune, mais dont les parents sont enterrés au cimetière de Challet, de pouvoir bénéficier d'une prestation communale pour l'entretien des sépultures. Madame le Maire demande aux conseillers de réfléchir à l'éventuelle mise en place de ce

service qui sera revu lors du prochain conseil. Les conseillers demandent à Madame le Maire de se renseigner auprès de communes ayant mis en place cette prestation.

- **Règlement de l'espace intergénérationnel**

Madame le Maire distribue à chaque conseiller un exemplaire du règlement provisoire de l'espace intergénérationnel afin que chacun y réfléchisse pendant les congés d'été. Le règlement définitif sera adopté lors du prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Pizzaïolo :**

Un nouveau pizzaïolo, chez Fredo, fait un premier essai ce jour à Challet. Il reviendra, après ses congés, le mardi 2 août, un mardi sur deux, les semaines impaires.

- **Point sur les travaux et investissements :**

- Les deux radars pédagogiques ont été installés rue de Fresnay et rue André Huet.
- L'hôtel à insectes a été posé à l'espace intergénérationnel.
- La toiture du petit local de stockage au cimetière a été refaite et une dalle de béton a été réalisée afin d'installer un récupérateur d'eau.
- Les travaux de réfection de la rue des Trois Détours, prévus en 2021, auront lieu du 6 au 8 juillet. La route sera interdite à la circulation pendant la durée des travaux.
- Les volets du logement communal, également prévus en 2021, seront changés cet été.

- **Festivités du 13 juillet :**

Un apéritif campagnard sera offert par le Comité des Fêtes suivi d'un bal financé par la commune.

- **Assurance santé :**

Suite à une forte demande, les assurances AXA ont décidé de prolonger l'offre « santé communale », proposée en 2019, jusqu'au début 2023. Grâce à un partenariat avec la commune, une réduction de 25 % est accordée aux nouveaux adhérents retraités ou en recherche d'emploi. Un nouveau boîtier va prochainement avoir lieu.

- **Point sur les associations :**

- Monsieur Philippe WOIVRE a été réélu président de l'association SLC qui est devenue SLCB Sport Loisirs Challet Bailleau-l'Evêque suite à une fusion.
- Monsieur Pascal MENAGER est désormais le nouveau président de l'association de chasse.
- Madame Violette ORTORE a été réélue présidente du Comité des fêtes.

Fin de séance : 20h45

Le secrétaire de séance

Julien LEGRAND



Le Maire

Hélène DENIEAULT

